



# UNC-INFOS

LETTRE MENSUELLE DU SIÈGE DE  
L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

N°170 - Mai 2026 - [uncdir@unc.fr](mailto:uncdir@unc.fr)

(C) Jean-Raphaël Drahi

(C) ECPAD

## Éditorial

Comme il est de coutume dans le numéro du mois de mai, UNC-INFOS revient en détail sur la séquence des 29 et 30 mai où nous espérons vous voir nombreux, à la fois pour l'assemblée générale et pour le conseil des départements. Soyez bien attentifs à la documentation qui vous a été envoyée et au respect des différentes échéances afin que les candidatures et votre présence, ou celle de vos représentants, soient bien enregistrées.

Xavier Pons  
Directeur administratif

## Agenda

### ☛ Jeudi 28 mai

Réunion du comité consultatif action sociale et solidarité

### ☛ Vendredi 29 mai

Assemblée générale, à la mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement : accueil à partir de 13h30, début de séance à 14h00, fin à 17h30.

### ☛ Samedi 30 mai

Conseil des départements à l'École militaire : accueil à partir de 8h15, début de séance à 9h00, fin à 16h00.

## Assemblée générale

Chaque fédération départementale a reçu le 17 avril un formulaire de candidature afin de proposer un ou des candidats, parmi les personnes physiques membres des associations locales de leur ressort, pour le renouvellement du 2<sup>e</sup> collège du 3<sup>e</sup> tiers. Chaque candidature doit comporter obligatoirement l'extrait de la délibération du conseil d'administration de la fédération départementale, ou l'accord de tous les membres du bureau de la fédération concernée, signé de son président ou du vice-président et de son secrétaire. **Vous noterez que le conseil d'administration vous encourage à présenter des candidats qui ont des compétences particulières (finances, juridique, communication...) ou qui sont issus de l'Éducation nationale.**

**Les dossiers devront parvenir au siège de l'UNC pour le 11 mai.**

Enfin, toutes les fédérations départementales doivent être représentées à cette réunion statutaire par leur président ou un adhérent mandaté, par le biais de la fiche d'inscription.

**Le nom est à communiquer au siège national pour le 11 mai.**

**Rappel : le vote par procuration est interdit.**

## Assemblée générale (suite)

Les convocations à l'AG ont été adressées à toutes les fédérations départementales le 17 avril. Chacune d'elles a été informée du nombre de voix dont elles disposent, en fonction de leur effectif au 31 décembre 2025 (cf. statuts article 5 alinéa 7).

Ont été joints à cette convocation, avec la feuille d'inscription :

- l'ordre du jour arrêté par le CAN, sur proposition du bureau national,
- le rapport moral et d'activités 2025,
- le rapport de gestion 2025 et le budget prévisionnel 2027,
- la motion de législation et la déclaration d'action civique et de mémoire 2026,
- le projet de modification des statuts nationaux,
- le formulaire de candidature pour le renouvellement du 2<sup>e</sup> collège du 3<sup>e</sup> tiers,
- les redevances 2025 (nombre de voix).

### Modalités pratiques

Les frais de déplacement sont à la charge du siège national, sur présentation de justificatifs : 1 nuit avec un plafond de 156 € pour une chambre avec petit-déjeuner, taxe de séjour incluse, 2 repas à 35 €, 1 aller-retour en train en 1<sup>re</sup> classe de la gare la plus proche du domicile à Paris et 2 allers-retours en métro.

**Où :** mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement, 3 rue de Lisbonne (entrée principale), Paris 8<sup>e</sup> - Métro : Villiers (lignes 2 et 3), Europe (ligne 3), Saint-Augustin (ligne 9) ou Saint-Lazare (lignes 3, 12, 13 et 14).

**Accueil :** à partir de 13h30

**N'oubliez surtout pas de vous munir d'une pièce d'identité pour vous présenter à l'accueil.**

## Conseil des départements

Le conseil des départements s'adresse aux présidents des départements ou à leur représentant. Ceux-ci peuvent venir accompagnés.

Tous ces déplacements sont à la charge des départements, à l'exception du déjeuner, mais uniquement pour le président ou son représentant, pas pour les accompagnateurs qui payent leur déjeuner.

**Merci de signaler pour le 18 mai au plus tard votre participation ou non : [sophie@unc.fr](mailto:sophie@unc.fr)**

### Programme de la journée du 30 mai

- ☛ **8h15** : Accueil-café
- ☛ **9h00** : Ouverture par le président national
- ☛ **9h30** : Intervention sur les questions de transmission de la mémoire
- ☛ **10h30** : Table ronde sur le recrutement
- ☛ **12h15** : Déjeuner
- ☛ **14h00** : Point de situation sur les comités consultatifs
- ☛ **15h00** : Echange libre avec la salle
- ☛ **15h45** : Conclusion du président national
- ☛ **16h00** : Fin du conseil des départements

# Conseil des départements (suite)

## Modalités pratiques

Où : École militaire, 1 place Joffre, Paris 7<sup>e</sup> - Métro : École militaire (ligne 8) ou La Motte-Picquet Grenelle (lignes 6, 8 et 10).

Modalités d'accueil : à partir de 8h15.

**Rappel, le stationnement des véhicules n'est plus possible dans l'enceinte de l'École militaire.**

## Modalités d'inscription (identiques à celles de 2025)

Les fédérations départementales ont reçu le 24 avril la note d'organisation du conseil des départements dans laquelle est détaillé le processus d'inscription. Le lien actif pour s'enregistrer sur la plateforme a été envoyé aux mêmes destinataires le 29 avril.

<https://www.paris-ecole-militaire.fr/fr/forms/conseildesdepartements30>

Après avoir rempli le formulaire, il suffira de s'enregistrer (en bas à droite) [1]. Votre demande d'enregistrement sera envoyée au siège national qui la validera. Vous recevrez alors par courriel une invitation numérique à votre nom avec un QR code [2] qu'il faudra présenter à l'entrée de l'École militaire le 30 mai, soit en format numérique, soit imprimée, **dans tous les cas accompagnée d'une pièce d'identité.**

**Attention, il faut faire une demande par personne. Si vous venez accompagné, l'accompagnant doit faire une demande d'enregistrement également.**



1

2

**Si vous ne suivez pas cette procédure, vous ne pourrez pas rentrer à l'École militaire.**

Accueil  
-  
1, place Joffre

Conseil des départements  
-  
Amphithéâtre Louis

Café et déjeuner  
-  
Rotonde Gabriel

# La Voix du Combattant



Ce mois-ci, Mme Alice Rufo, ministre déléguée à la ministre des Armées et des Anciens combattants, nous a fait l'honneur de choisir *La Voix du Combattant* pour amplifier la mobilisation qu'elle a lancée à l'occasion des Assises du monde combattant, qui se sont tenues lundi 13 avril dernier, pour réfléchir concrètement à notre avenir. Dans la tribune qu'elle publie, elle place notre association, compte tenu de ses caractéristiques et de ses capacités de mobilisation, au cœur de ce vaste chantier, ce qui nous honore et nous oblige. C'est le sens de l'interview du président national dans ce numéro.

Votre magazine se fera régulièrement l'écho de l'avancée de ces travaux, dont les conclusions sont attendues symboliquement pour le 11-Novembre.

## Du côté du magasin

Le magasin de l'UNC met en vente depuis peu une petite médaille, communément appelée « coin » (à droite sur la photo). Ses caractéristiques et son usage sont bien sûr fondamentalement différents de la médaille sur chevalet (à gauche sur la photo), dont l'insigne UNC est en relief et le nom de l'association gravée sur le revers, ce qui n'est pas le cas pour le coin.

	Coin	Médaille
Diamètre (cm)	4,5	7
Épaisseur (cm)	0,35	0,5
Prix (hors frais de port)	6	68

